

# Rapport sur l'exposition cantonale des beaux-arts

Autor(en): **Scholl, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): - **(1855)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549501>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que les pins y existant offrent un accroissement prodigieux durant leur première jeunesse ; mais que bientôt, et même avant l'âge de 25 à 30 ans, ils ont la cime couronnée et présentent l'aspect d'arbres rabougris. Nous ferons connaître plus tard, dans un article spécial, la cause à laquelle il faut attribuer cette dégénérescence précoce du pin sur des terrains qui occupent la première place quant à la fertilité. En tout cas, ce n'est pas à l'influence du sous-sol qu'est dû ce résultat ; car le pin sylvestre ne peut rencontrer dans ces sortes de terrains renfermant une couche de terre de 6 à 8 pieds de profondeur, aucun obstacle sérieux au libre trajet des racines. Pour le moment, nous disons aux propriétaires de forêts de se garder de suivre le principe émis dans l'*Essai d'aménagement*, car en faisant des plantations ou des semis de pins sylvestres sur ces terrains *riches et frais*, ils s'exposeraient à de véritables déceptions.

C'est par devoir que j'ai dû examiner ces différentes questions qui intéressent d'une manière toute spéciale l'économie forestière. Pour les résoudre avec vérité j'ai mis en relief le résultat d'observations faites pendant un grand nombre d'années, préférant avec raison les données de l'expérience à des théories que la nature n'avouera jamais.



### ***Rapport sur l'exposition cantonale des beaux-arts.***

PAR G. SCHOLL.

Plusieurs de nos honorables collègues ont exprimé le désir d'entendre à cette réunion un rapport succinct sur l'exposition cantonale des beaux-arts qui a eu lieu à Bienne dans le courant de cet été, et j'aurais été heureux de répondre à cette invitation, si mon talent et mes connaissances artistiques eussent égalé ma bonne volonté ; mais, Messieurs, pour vous entretenir convenablement d'un pareil sujet, il faudrait être un juge compétent, et c'est un titre auquel je suis bien éloigné d'oser prétendre.

<sup>1</sup> Cette exposition a eu lieu à Bienne, du 20 juin au 10 juillet 1855.

« En fait de jugement dans les beaux-arts, peinture, sculpture, musique, etc. » a dit Frêne, ce vénérable pasteur jurassien, dont la mémoire se conservera encore longtemps parmi nous, « il faut se méfier des artistes médiocres, ils » parlent par jalousie et par préjugé ; il ne faut faire aucun » cas de cette foule de prétendus connaisseurs, qui parlent » de ces choses-là parce que c'est la mode d'en parler. Les » seuls bons à consulter sont les grands maîtres, et les vrais » amateurs, qui sont assez rares.<sup>1</sup> »

Si, Messieurs et chers collègues, bien que pénétré de la vérité de ces paroles, je me hasarde néanmoins à vous dire quelques mots de notre exposition et de ses résultats, c'est dans l'espoir qu'en attirant votre attention sur les beaux-arts, qui jusqu'à présent ont joué un rôle si secondaire dans les travaux de votre société, j'engagerai peut-être quelques-uns de nos honorables collègues à s'en occuper davantage, surtout lorsqu'ils auront acquis la conviction que les éléments existent dans notre contrée, et qu'il ne leur manque qu'un point de ralliement.

Je me permettrai, comme introduction, d'entrer dans quelques détails sur le mouvement artistique, qui en se manifestant récemment dans le canton de Berne, a précédé et amené les expositions cantonales.

Depuis plusieurs années déjà il existe à Berne une *Société des artistes*, (Bernischer Künstler-Verein) ; elle se compose d'artistes et d'amateurs, presque tous habitant la capitale et dont la sphère d'activité ne pouvait guère jusqu'à présent s'étendre au-delà de ses murs. Cette société se réunit régulièrement une fois la semaine, elle s'occupe exclusivement de questions artistiques, correspond avec les institutions de ce genre dans d'autres cantons, est chargée pour Berne de l'organisation des expositions suisses qui ont lieu tous les deux ans, et encourage autant que ses ressources le lui per-

<sup>1</sup> *Cléobule, ou pensées diverses d'un pasteur de campagne, publiées après sa mort.* 1807. — page 44.

mettent, les jeunes artistes à leur début dans la carrière; elle possède deux collections fort intéressantes : l'une sous forme de volumineux Albums, se compose d'ouvrages d'artistes et amateurs du pays; ce sont autant de dons qui lui ont été faits par chacun de ses membres; l'autre collection, réunie aux tableaux appartenant à l'Etat, se trouve dans les galeries de l'église française, et contient déjà un certain nombre de toiles de prix; on y a joint depuis peu une exposition permanente d'ouvrages modernes. Ce petit musée est ouvert journellement au public, et toutes les personnes qui s'intéressent aux beaux-arts, sont également les bienvenues aux réunions de la société; mais, ainsi que j'ai déjà été dans le cas de le faire observer à une autre occasion, combien peu d'habitants du canton de Berne connaissent seulement l'existence de la société des artistes et de ses collections? et chez ceux-là même qui en ont ouï parler, combien en trouvera-t-on qui, une fois en leur vie, aient visité la galerie de l'église française?

Grâce au zèle infatigable de M. d'Effinger de Wildegg, président de la société des artistes, et dans le but de réveiller le goût des arts dans toute l'étendue du canton, un appel fut adressé au patriotisme de toutes les personnes, pour lesquelles ils n'étaient pas un vain mot et qui s'intéressaient à leur avancement. Cet appel fut entendu, et le 28 novembre de l'année passée, une assemblée générale put être convoquée; la société cantonale des beaux-arts se constitua définitivement, élaborant des statuts et nommant une direction centrale, composée de douze membres, sous la présidence de M. d'Effinger, de Wildegg.

Le nombre des membres de la société s'est considérablement accru dès lors, et s'élève aujourd'hui à 410 membres, dont 80 dames et 330 messieurs.

Sa composition et les positions sociales si diverses de ses membres, offrent déjà une réunion aussi variée qu'intéressante. Des personnes haut-placées dans nos autorités fédérales et cantonales et des artistes, des diplomates étrangers

et des pasteurs de village, des princesses et des industriels, de jeunes dames et des savants, des étrangers et des Suisses de différents cantons, figurent pêle-mêle sur la liste alphabétique de cette société.

En répartissant ses membres d'après leur domicile, nous voyons que Berne en fournit 212, Bienne 53, Berthoud 34, Thoune 28, le vallon de St-Imier 16, l'Oberland 10, Anet 3, Neuveville et Büren, chaque localité 2, etc. Dans les autres cantons, on en trouve 5 à Bâle, 3 à Genève, 2 à Neuchâtel, et des membres disséminés à la Chaux-de-Fonds, Lausanne, Morat, etc. A l'étranger, la société compte 4 membres au Havre-de-Grâce, 3 à Paris, d'autres à Berlin, Besançon, Mulhouse, New-York, Nice, etc. Les autres sociétaires se répartissent sur les diverses localités du canton.

Un des premiers soins de la direction fut d'organiser des expositions cantonales, dans le but de mettre les ouvrages d'art à la portée d'un plus grand nombre de visiteurs, et d'encourager les artistes du pays.

L'ouverture de ces petites expositions eut lieu à Bienne le 20 juin passé, et ce premier essai a été aussi satisfaisant qu'il était permis de l'espérer.

La tâche du comité local, chargé des dispositions nécessaires, n'était cependant pas facile. Toute innovation rencontre de grands obstacles dans une petite localité, obstacles bien difficiles à surmonter, lorsque, ainsi que c'était le cas à Bienne, les membres du comité eux-mêmes ne possèdent aucune expérience dans cette partie.

Vous parlerai-je, Messieurs, des prédictions sinistres et décourageantes de plusieurs de nos collègues, qui prétendaient que jamais on ne parviendrait à réunir vingt toiles dignes d'être exposées, et annonçaient un *fiasco* complet ? de l'indifférence de ceux qui ne comprenaient pas l'intérêt se rattachant à des ouvrages d'art et du crû encore !.... des préventions de beaucoup d'autres, qui considérant l'argent employé à une exposition artistique comme un tort réel fait à la classe indigente dans un moment de disette, ne voulaient

entendre parler que d'expositions industrielles ; des prétentions exorbitantes de quelques exposants ; du peu de complaisance de quelques autres ; des demandes inadmissibles , des promesses non-réalisées , des correspondances superflues , de la responsabilité qui pesait sur le comité, de la difficulté de composer un catalogue sur les données incertaines qui nous parvenaient , du zèle quelquefois exagéré de ceux-ci , des idées rétrécies de ceux-là ? etc. Non, Messieurs , ce serait abuser inutilement de votre temps ; qu'il me soit permis seulement de faire remarquer que la veille de l'ouverture encore, le comité n'avait reçu qu'une vingtaine de caisses, bien qu'un beaucoup plus grand nombre fût annoncé, et que le 20 juin, toute la journée dut être employée à débiller les tableaux arrivant et à les placer à la hâte , pour que la salle ne parût pas trop dégarnie aux visiteurs qui se présentaient déjà.

Mentionnons encore avec regret le peu de bonne volonté d'un grand nombre d'artistes et d'amateurs de l'ancien canton , qui n'ont pas honoré l'exposition de Bienné d'un seul de leurs ouvrages ; Thoune, entre autres, qui compte plusieurs artistes de mérite , n'y figurait que par une petite armoire en bois de l'Oberland, ornée de paysages de Wægelin , charmantes peintures à la vérité, et dont nous fûmes très-reconnaissants à cet artiste, mais qui ne pouvaient compenser l'absence des tableaux et des sculptures en bois sur lesquels nous avions compté.

Pendant la durée de l'exposition , le comité eut encore à combattre de nouvelles difficultés ; répugnant à avoir recours aux moyens de publicité employés souvent en pareil cas , il s'était contenté d'annoncer l'ouverture de l'exposition par la voie des journaux et par des affiches collées sur les murs de la ville et distribuées dans les endroits publics ; le lendemain toutes les affiches étaient déchirées, et dans la plupart des hôtels , si un étranger eût demandé où se trouvait l'exposition, personne n'eût pu ou n'eût voulu le lui indiquer. Aussi a-t-elle passé presque inaperçue, non seulement pour les personnes étrangères à la localité , mais même pour plus d'un



habitant de Bienne, qui prétend aujourd'hui n'en avoir appris l'existence, qu'après sa clôture.

Si au commencement le comité eut beaucoup de peine à se procurer quelques bons tableaux en possession d'amateurs de la ville, la salle une fois garnie, les offres abondèrent de tous côtés ; de vieilles croûtes, oubliées depuis des années sur un galetas, de mauvais dessins dignes tout au plus d'ornes les murs d'une chambre d'auberge, lui étaient apportés par leurs propriétaires, comme autant de chefs-d'œuvre inconnus, et ce ne fut pas sans blesser bien des susceptibilités que le comité en refusa l'admission, ou leur assigna une place modeste dans les parties les moins éclairées de la salle.

La question financière venait encore compliquer les difficultés ; bien que s'étant astreint à la plus stricte économie, le comité pouvait prévoir dès le début, que les dépenses excéderaient de beaucoup les recettes, et ce fut effectivement le cas ; le compte définitif de l'exposition présente un déficit de fr. 145, 71, qui a été bonifié par la caisse centrale, et qui s'explique du reste facilement par les débours extraordinaires, occasionnés par ce premier essai et que les expositions subséquentes de Thoune et de Berthoud n'auront pas eu à supporter : nous citerons entre autres la prime d'assurance des ouvrages d'art, pour toute la durée des expositions ; l'acquisition des tentures de la salle dont Thoune et Berthoud ont également profité, ainsi que de la grande enseigne à l'entrée du local d'exposition ; les faux frais, tels que le port des tableaux provenant de Paris, Genève, Bâle, Lausanne, etc., presque toujours par la poste, tandis qu'ils ont pu être expédiés tous ensemble et à meilleur marché à Thoune par le roulage ordinaire ; les ports de lettres, frais d'impression, etc., etc.

Veillez me pardonner ces détails, Messieurs, mais si plus tard une autre localité jurassienne était appelée à avoir une exposition semblable dans ses murs, nos expériences pourraient lui être de quelque utilité, et c'est ce motif qui m'a engagé à vous en entretenir.

La direction désirant dans l'intérêt général faire alterner autant que possible les expositions bisannuelles dans les diverses localités du canton, on proposerait que celles de 1857 eussent lieu à Porrentruy, à St-Imier et à Interlaken, mais pour que cela puisse se faire dans cette première ville surtout, il est indispensable qu'un plus grand nombre de personnes de la contrée s'y intéressent, ne fut-ce que pour pouvoir répartir entre plusieurs, la tâche pénible d'organiser l'exposition locale. Comme vous l'avez entendu, Messieurs et chers collègues, le vallon de St-Imier compte maintenant 16 membres de la société, et Bienne 53, tandis que le reste du Jura n'y est que bien faiblement représenté quant au nombre, bien entendu. Porrentruy l'était, il n'y a pas longtemps encore, par deux de nos honorables collègues, mais l'un de ceux-ci était, hélas! le digne président dont nous déplorons tous si vivement la perte; on en compte en outre deux à la Neuveville et deux à Delémont. Il serait cependant bien à désirer que la Société des beaux-arts pût se recruter dans cette partie du canton et c'est en grande partie dans l'espoir de pouvoir faire des prosélytes, que je me suis permis de réclamer votre attention pendant quelques instants.

Il serait maintenant temps, Messieurs et chers collègues, de vous dire un mot de l'exposition en elle-même et du plus ou moins de mérite des tableaux qui s'y rencontraient; mais c'est ici surtout que les paroles si vraies de M. Frêne me reviennent en mémoire, et que je craindrais d'abuser de votre temps et de votre patience; plusieurs journaux en ont rendu un compte assez détaillé, je citerai entre autres la *Suisse*, le *Jura*, l'*Intelligenz-blatt*, de Berne, le *Handels - Courier* et le *Seelander-Bote*, de Bienne, et je ne pourrais guère que vous offrir une compilation de ces diverses recensions, qui s'accordaient du reste en général assez avec les jugements du public.

Qu'il me suffise de vous faire remarquer que les artistes et amateurs appartenant à la Suisse française et notamment au Jura, non-seulement y occupaient une place très-honorable,



quant au mérite des ouvrages, mais y brillaient par le nombre des exposants. Le catalogue comptait 126 numéros, et beaucoup d'objets d'art étant arrivés trop tard pour y figurer, ou n'y ayant pas été admis par d'autres motifs, leur nombre total pouvait s'élever à environ 160.

Je ne citerai que les ouvrages d'origine jurassienne :

Le meilleure toile, au dire des connaisseurs et du public, était *La vente à l'enchère dans l'Oberland*, d'*Edouard Girardet*. Nous n'en ferons pas la description, elle nous mènerait trop loin, mais le *Handels-Courier*, dans son numéro 175, en a donné une écrite, d'un style aussi vrai qu'enjoué, à laquelle nous renvoyons ceux de nos honorables collègues qui lisent l'allemand. Ce magnifique tableau appartient à notre collègue, M. Aurèle Robert, qui l'a gagné à la loterie d'une exposition neuchâteloise; il ne pouvait échoir en meilleures mains; la fortune n'est donc pas toujours aveugle.

On admirait aussi un charmant dessin, du même peintre, qui a été désigné à Thoune pour la loterie qui va se tirer à la clôture des expositions.

*Aurèle Robert* avait exposé sept tableaux, dont l'un, son *Prêcheur anabaptiste*, figure aussi au nombre des gains de la loterie; il a été choisi à Bienne.

Nous possédions deux portraits de *Negelen*: l'un nous retraçait les traits de ce grand artiste lui-même, l'autre est devenu maintenant surtout d'un prix inestimable pour le Jura.

Un amateur de Porrentruy, dont la modestie ne nous a pas permis de faire figurer le nom sur le catalogue, avait aussi envoyé trois charmantes toiles, au sujet desquelles un vrai connaisseur m'écrivait de Thoune, en date du 9 août passé: « Grâce aux subsides de MM. de Rougemont, de Pourtales et de Parpart, l'exposition d'ici est très-brillante; mais celle de Bienne avait cependant son grand mérite; des toiles, telles que celles de *Negelen* et de M. l'abbé *Kohler* ne se trouvent pas à Thoune, et les personnes qui les avaient vues et admiraient

rées à la première de ces expositions, regrettent d'autant plus de ne pas les voir à la seconde. »

Citons encore : un intérieur de chalet et un chariot français de Jacot-Guillarmod ; de superbes atlas parcellaires de MM. Bodenher et Helg, et de MM. Pallain et Babay ; des ouvrages lithographiques de MM. Bauer et Fink ; le panorama de Naples de M. le colonel Heilmann ; un magnifique tableau allégorique et un portrait de Legrand ; plusieurs pastelles de Riotte ; de jolies aquarelles de M. l'ingénieur Neuhaus, et d'un autre amateur biennois ; des aquarelles de Courvoisier ; un tableau de M<sup>me</sup> sa fille ; une sainte famille de Witz ; deux tableaux de Hartmann ; deux épreuves d'imprimerie de Gassmann ; des gouaches de Keller, mort pendant l'exposition ; un dessin de Henkel et de jolies peintures sur porcelaine du même artiste ; — ces dernières n'ont peut-être pas été assez remarquées ; la peinture sur porcelaine est un art ingrat, peu compris, peu honoré, mal récompensé, et les émaux figurent en général rarement dans les expositions ; — le plan du collège, levé par un élève de l'établissement, etc.

En tout 62 ouvrages d'art, provenant d'artistes et d'amateurs jurassiens ou habitant ce pays, auxquels on pourrait ajouter les ouvrages d'artistes, qui sans être Jurassiens appartiennent à la Suisse française, tels que Diday, Hébert, Guigon et Gandon de Genève, M<sup>lle</sup> Veillon de Lausanne, de Meuron de Neuchâtel, etc., ce qui porterait leur nombre à un chiffre bien plus considérable.

Cette exposition étant destinée à recevoir des ouvrages d'art en général, il eût été à désirer qu'indépendamment des tableaux, on y eût vu des ouvrages de sculpture, des gravures modernes et des lithographies, mais malheureusement ces branches si intéressantes des beaux-arts n'y figuraient que pour la forme : une cassette en bois d'Oberland et un vase allégorique sculpté par Gehri, d'Aarberg, représentaient seuls la sculpture ; nos lithographes n'avaient envoyé que des cadres représentant des échantillons d'adresses, et la gravure moderne n'était pas du tout représentée. Combien quel-

ques-uns des magnifiques ouvrages du célèbre ébéniste et sculpteur Carraz, et quelques sculptures en albâtre des artistes de Porrentruy, auraient contribué à embellir notre petite exposition !

Mais je crois en avoir dit assez , Messieurs et chers collègues , pour vous convaincre que les éléments artistiques ne manquent pas dans notre contrée , et je termine ce rapport très-superficiel , en exprimant le désir que la Société jurassienne d'émulation se mette en rapport avec la Société des beaux-arts du canton de Berne , et qu'un certain nombre de nos honorables collègues, en se faisant recevoir membres de cette dernière société, facilitent efficacement le projet d'avoir des expositions cantonales dans quelques localités jurassiennes en 1857.

